

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 07.06.2022

. d'affichage : 16.06.2022

N° de la délibération : 2022-123

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 48

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le treize juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. HAY Francis, GRAVET Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, POTIER Bruno, DEMULE Frédéric, MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITE N° 3 »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M4,

Vu la présentation du projet de budget supplémentaire au cours de la Plénière Finances en date du 23 mai 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Zone d'activité n°3 », selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

BS Zone d'activité n°3	BP 2022_	BS 2022_	BP + BS_
Fonctionnement			
Recettes		33 960,40 €	33 960,40 €
F 002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	33 960,40 €	33 960,40 €	33 960,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section			- €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises			- €
75 - Autres produits de gestion courante			- €
77 - Produits exceptionnels			- €
Dépenses		33 960,40 €	33 960,40 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)			- €
011 - Charges à caractère général			- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section			- €
67 - Charges exceptionnelles	33 960,40 €	33 960,40 €	33 960,40 €
Investissement			
Recettes			- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			- €
16 - Emprunts et dettes assimilées			- €
Dépenses			- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			- €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
 Le Président,

